« Relations entre Police / policiers et habitant.es »

Un théâtre-forum modulable pour aborder les relations entre la Police et les citoyen.nes

Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

Objectifs du spectacle

Permettre le dialogue entre citoyen.nes et policiers à partir de situations posant problème.
Les scènes jouées relatent soit un point de vue des citoyen.nes, soit un point de vue de policiers.
La compagnie peut également diriger un atelier avec professionnel.les et/ou familles sur ces questions.

La cible et la durée du spectacle

Le public visé est celui des professionnel.les concernés, policiers et citoyen.nes.
Le spectacle dure de 1h30 à 2h (forum compris).

Comment a été créé ce théâtre-forum

Nous avons travaillé plusieurs années avec un groupe d'élèves policiers et d'habitant.es des quartiers nord de Marseille sur la relation police/habitant.es et par ailleurs nous avons souvent travaillé avec les citoyen.nes sur leur relation avec la police.
Nous proposerons donc un théâtre forum composé de séquences différentes dont au moins une sera du point de vue des policiers.

L'équipe du spectacle

5 comédien.nes professionnel.les de NAJE et l'animatrice du forum.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

Conditions techniques du spectacle

Un micro sans fil et la sono correspondante ainsi que quelques projecteurs sur pieds pour rehausser la luminosité de l'espace de jeu peuvent suffire.
La compagnie a cependant besoin d'un déambulateur et d'un fauteuil roulant. Elle apporte les costumes, accessoires et les éléments de décor.

La compagnie a également besoin de pouvoir s'installer et répéter dans la salle quatre heures avant le spectacle (ou à défaut dans une autre salle à coté)

Conditions financières du spectacle

Pour une représentation : 2 400€
Plus, si le spectacle a lieu hors Ile de France, les trajets aller-retours SNCF depuis Paris des 6 professionnel.les (tarifs SNCF 2ème classe)
Plus, si le spectacle est programmé à un horaire ne permettant pas le retour à Paris en train le jour même, la prise en charge de l'hébergement et des repas des 6 professionnel.les.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA et la représentation ne fait pas l'objet de versements de droits d'auteur.

Le contenu du spectacle de théâtre forum sur la relation entre police et habitant.es

Les sujets abordés dans les différentes séquences proposées sont :

- Les conditions de travail des policiers (Les objectifs chiffrés et le manque de moyen, l'équipage démonté)
- La police et les jeunes des cités (la police au lac)
- L'accueil dans un commissariat (la plainte de l'homme battu, le bureau des plaintes)
- Le rôle de la médiatrice sociale et culturelle
- Les contrôles (sans assurance, une perquisition, contrôle de véhicule, un contrôle de jeunes blasés, « caillassage »)
- Les arrestations (le sens interdit)
- Les difficiles relations habitant.es/policiers (bouche cousue, la vieille dame).

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

Détail des séquences parmi lesquelles en choisir quatre pour composer le spectacle :

Les objectifs chiffrés et le manque de moyens : un policier est envoyé par son chef verbaliser un marchand de pommes de terre à la sauvette (il faut faire du chiffre). Puis un deuxième policier vient de repérer des chaises qui vont être mises à la poubelle par une entreprise. Mission est donnée à la brigade d'aller récupérer des chaises, celles du commissariat étant plus qu'abîmées.

Sans assurance : une policière contrôle les papiers d'un véhicule. Il n'y a pas d'assurance du véhicule. La famille est en situation de précarité sociale. Le fils a emmené sa mère faire des courses au grand magasin. La voiture est pleine de courses. Ils rentrent à leur domicile. La policière s'apprête à verbaliser. Le fils et la mère expliquent leur situation. La policière va finalement les laisser rentrer chez eux. Son collègue policier est assez furieux contre elle.

Une perquisition : le fils trempe dans du deal. La mère n'arrive pas à le contrôler et le père ne veut pas s'en occuper. Un jour, la police arrive avec le fils qui vient d'être interpellé pour fouiller l'appartement. Les parents sont plaqués au mur pour la fouille et n'ont droit à aucune explication. Elle et lui se sentent traités comme des délinquant.es. Après un tel choc, la relation éducative est encore plus difficile à mettre en place, les parents sont sur leur honte et leur souffrance et pas sur le problème de leur fils.

La police au lac : C'est l'histoire d'un atelier théâtre à Créteil. Dans l'atelier, il y a des jeunes des quartiers populaires mais aussi des adultes de l'association des pêcheurs à la ligne. Et ça marche. Leur spectacle sera très beau et leurs images respectives changeront.
Un jour les pêcheurs à la ligne invitent les jeunes à venir prendre un cours de pêche au lac. Le lac est en centre-ville, juste à côté de la mairie. Les jeunes se rendent donc au lac. Ils sont en avance et attendent leurs amis pêcheurs. Deux policiers passent par là. Contrôle des papiers et renvoi des jeunes dans leur quartier car ils n'ont pas à être là.

La plainte de l'homme battu : Un homme battu par sa femme est convaincu par une amie d'aller porter plainte. Les policiers qui le reçoivent au commissariat se moquent

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

de lui. Il partira sans avoir déposé plainte, encore plus honteux de sa situation que quand il est arrivé.

La médiatrice sociale et culturelle : Le commissariat fait appel à l'association des médiatrices pour assurer la traduction lorsqu'il y en a besoin.
La médiatrice est appelée par le commissariat pour aller participer à la perquisition dans une famille. Cela la met vraiment en porte-à-faux d'être ainsi affichée du côté de la police. Puis il y a l'interrogatoire où la médiatrice doit traduire. Il y a une situation d'abus sexuel. Elle est très mal à l'aise de devoir traduire ce qui se dit. Par ailleurs, elle n'a aucune idée des procédures et droits de la personne incriminée et ne sait plus au service de qui elle est.

Contrôle du véhicule : Deux policiers arrêtent un véhicule pour contrôle. Ils demandent au conducteur d'où il vient et où il va. Cela choque le conducteur car il trouve que cela remet en cause le droit de circuler librement sur le territoire. Quelles sont les raisons des policiers ? Dans quel cadre peuvent-ils poser ce genre de question ?

Le sens interdit : À deux sur un scooter. Celle qui conduit a un casque, celui qui est derrière n'en a pas. Elle et lui prennent un sens interdit. Une voiture de police les prend en chasse et les serre jusqu'à provoquer leur chute. Les policiers les menottes et les amènent au poste. Une passante s'adresse aux policiers car elle trouve leur intervention violente.

Bouche cousue : Des femmes voient un jeune frappé et laissé très mal en point par un autre du quartier. Les pompiers arrivent pour le secourir. La police aussi arrive et questionne les gens. Aucune des deux femmes n'avoue avoir vu qui a tué le jeune.

Le « caillassage » : les policiers arrivent pour faire un contrôle des papiers des jeunes. Les jeunes caillassent la voiture. Les policiers rentrent au commissariat dégoutés et montent une expédition punitive. Un des jeunes qui a caillassé, est retrouvé et frappé par les policiers. Ils se sont fait « justice » eux-mêmes.

Un contrôle de jeunes blasés : les policiers arrivent devant des jeunes et vont les contrôler comme tous les jours. Les jeunes se mettent directement en position pour être fouillés. L'un d'eux indique même à un policier qu'il a oublié une jambe.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

L'équipage démonté : L'équipe de policiers se retrouve le matin et prévoit de sortir patrouiller car pour une fois ils sont au complet. Le chef arrive et dit qu'il en faut deux à l'hôpital pour garder un malade et deux autres en garde ailleurs. Les policiers sont écœurés : depuis plus d'une semaine, ils ne font que des servitudes.

La vieille dame : Une dame appelle le commissariat car il y a un rodeur devant chez elle et elle a peur. Le commissariat lui répond qu'ils n'ont pas assez d'effectifs, que tous les policiers présents sont dehors et que personne ne pourra venir chez elle. Elle est très en colère.

Le bureau des plaintes : Au commissariat, les gens viennent. C'est la litanie des plaintes, pour un problème d'huile sur la chaussée, pour une fuite dans un logement HLM, pour le bruit que fait un voisin du dessus, pour une poubelle déposée sur la voiture d'un monsieur par une voisine qui n'a plus toute sa tête, pour un mec qui harcèle sa sœur… Les policiers sont, soient non compétents soit en ont marre.

Fiche administrative
" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE
Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry
Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY
Tel et fax : 01.46.74.51.69.
E mail : Compagnienaje92@gmail.com
Site : http://www.compagnie-naje.fr/
N° SIRET : 412 376 477 000 11
CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)
Association loi 1901
Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121
Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356
Président : Jean-Jacques HOCQUARD
N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2